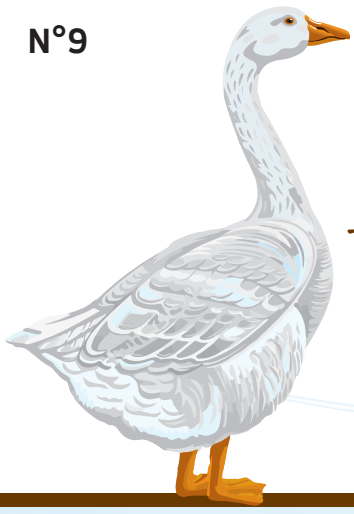


N°9



La Plume de l'Oie





La Plume de l'Oie

Sommaire

2	Sommaire
3	Le mot du maire
4	CCIVS
5	La vie de la commune
7	Finances - CCIVS Travaux
8	Projet voirie - PLUI-H - Adressage
9	Bâtiments communaux Chemins de randonnée
10	Rentrée scolaire - Octobre rose
11-15	La vie associative Club du temps libre Gym Forme Tir à l'arc Club Sportif Léguillacois Fa Si l'Auche Fête de la St Cloud Trait d'Union Comité de Jumelage
16	Page de l'opposition
17	Françoise Raluy raconte
17-19	Infos pratiques
19	Etat civil
20-23	Carnet d'adresses



Le Mot du MAIRE

**Chères Léguillacoises,
chers Léguillacois,**

C'est un moment particulier que nous sommes en train de vivre. Avec le printemps il semble que non seulement les beaux jours font leur retour, mais aussi, je l'espère les "jours heureux". Les restrictions qui ont réduit nos libertés et privé de tous ces petits plaisirs qui font le sel de la vie, et dont le manque nous a révélé à quel point ils sont importants, sont progressivement levées. Nous allons surtout pouvoir nous retrouver. Mais attention ! Le virus n'a pas encore disparu et un relâchement trop rapide et trop important peut faire reprendre l'épidémie. Le feu couve sous la cendre. Il nous faut donc apprécier notre liberté tout en gardant une certaine vigilance et des comportements adaptés lors de nos interactions sociales. Tout cela n'est qu'une question de bon sens.

La réouverture du bar fait partie de ces bonnes nouvelles, Françoise et Jacques se feront un plaisir de vous servir un bon verre en terrasse ou un plat lors de la réouverture du restaurant. Ils nous ont d'ailleurs régales durant la fermeture avec leurs bons petits plats à emporter. Qu'ils en soient remerciés.

Je voudrais maintenant, en ma qualité de maire garant de l'ordre public signaler certaines incivilités que je voudrais voir disparaître. A commencer par les poubelles que l'on retrouve parfois dans les bois ou le long des routes et chemins. Je rappelle à ces oublieux que des lieux spécifiques leur sont dédiés. Dix points de collectes sont dispatchés sur la commune et l'accès aux déchetteries s'effectue avec la carte SMD3.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur le respect de la vitesse sur les routes et le respect de la signalisation, en particulier des stops. Je sais bien que parfois notre attention est flottante et que l'habitude fait que la vigilance baisse. Mais le non-respect de ces règles peut entraîner des conséquences dramatiques. Pensez à vous, pensez à nous, pensez à nos enfants.



Pour ce qui est du travail de l'équipe municipale, je tiens à vous signaler les travaux réalisés ou en cours, comme la réalisation d'un bâtiment pour le club de football qui malheureusement a pris du retard et ceux qui concernent la réfection de nos routes, la réfection des lavoirs, des chemins de randonnée, la poursuite de l'entretien du Jouis, nous sommes dans l'attente de la proposition de l'ATD pour les plans de l'embellissement et la sécurisation du bourg.

Enfin, en cette fin d'année scolaire mes préoccupations vont à l'école. Avec la politique des seuils, il faut un nombre minimum d'élèves pour maintenir ouvertes les classes. Je ne peux que constater que le maintien d'une école dans un village permet l'accès à une éducation de qualité, à proximité, et non à des classes chargées à des distances parfois importantes. Il est aussi évident que l'école est la vie d'un village sont liés. Je vous demande donc de réfléchir à cette nécessité et à inscrire vos enfants dans notre école. Mon équipe et moi-même nous tenons à votre disposition. N'hésitez pas à nous solliciter.

Je vous souhaite une bonne période estivale.

Vive la République ! Vive Léguillac de l'Auche !

Le maire,
Régis Batailler

Numéros d'urgence

Urgences Médicales : **112** Urgences Sourds et Malentendants : **114**
SAMU : **15** Enfant en Danger : **119**
Pompiers : **18** Violences Conjugales : **39 19**
Police secours : **17** SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et adultes handicapés Dordogne : **3977 ou 05 53 53 39 77**

Quelques informations des conseils municipaux.....

- La commune de Léguillac de l'Auche, adhérente au syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, a transféré sa compétence éclairage public et amis à disposition du syndicat ses équipements, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public.

Le conseil municipal a souhaité l'inscription de l'opération d'éradication des luminaires "boules" au programme départemental porté par le SDE24. Le Préfet de la Dordogne a inscrit un cofinancement de l'opération au titre de la DETR-Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux 2021.

Plan de financement

Montant Total des travaux HT	3 750.00 €
Participation SDE24 (30%)	-1125.00 €
Coût total HT pour la commune éligible à la DETR	2 625.00 €
Montant DETR sollicitée (40%)	1 050.00 €
Reste à charge de la commune	1 575.00 €

Le Conseil Municipal, en date du 4 mars 2021, après en avoir délibéré approuve la demande de subvention auprès de l'Etat, DETR2021, pour l'éradication des luminaires "boules" dans le cadre du programme du SDE24.

- Projet adressage
Afin d'avoir une meilleure identification des lieux dits et des maisons, afin de faciliter l'intervention des services de secours et la gestion des livraisons en tous genres, la commune a finalisé son adressage.

Plan de financement

	Dépenses	Recettes
Coût travaux (fournitures, main d'œuvre)	11 047.92 €	
Contrat de Projet Communal - Département - 25%		2 761.98 €
Autofinancement		8 285.94 €
Budget TTC	11 047.92 €	11 047.92 €

Le Conseil Municipal, en date du 4 mars 2021, après en avoir délibéré, décide d'approuver le plan de financement prévisionnel et autorise le Maire à demander une subvention du Département au titre du Contrat de Projet Communal pour ces travaux.



Finances

Comptes Administratifs et comptes de gestion 2020 adoptés à l'unanimité par le conseil municipal du 8 avril 2021.

Présentation du budget primitif 2021 approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

• Budget primitif commune :

Fonctionnement équilibré à 905 330,46 €
Investissement équilibré à 233 163,74€

• Budget primitif logements sociaux :

Fonctionnement équilibré à 147 734,47 €
Investissement équilibré à 65 224,75€

• Budget primitif assainissement :

Fonctionnement équilibré à 71 315,76€
Investissement équilibré à 61 568, 20€

• **Des subventions ont été allouées pour les différentes associations et organismes suivants :**

- Gym forme
- Club sportif léguillacois
- Comité de jumelage avec Letham
- Anciens combattants
- Trait d'union
- Fa Si l'Auche
- Restos du cœur

Réforme fiscale : en application de l'article 16 de la loi de Finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales sans augmentation pour 2021.

Commémorations..

Malgré les confinements et les restrictions sanitaires, nous avons commémoré le souvenir de nos morts pour la guerre.

• **Vendredi 19 mars** : victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, monument aux morts.

• **Dimanche 25 avril** : victimes et héros de la déportation, Place Laborderie.

• **Samedi 8 mai** : Victoire du 8 mai 1945, monument aux morts.



CCIVS

École

Cet été, des réfections vont être réalisées à l'école :

- Pose d'une clôture en panneaux rigides sur tout le périmètre de l'école
- Remplacement de la verrière du hall d'entrée
- Nouveau macadam dans la cour de récréation

Tous ces travaux seront finis avant la rentrée de l'année scolaire 2021/2022, ils sont à la charge de l'intercommunalité.

Voirie.....

Les voies communales étant de la compétence CCIVS, les travaux se composent de la façon suivante :

I) Travaux lourds, Investissement : réalisés par une société extérieure, pour 2021 COLAS.

- Impasse de Vaucombes



- Impasse du Petit Mas



- Pose de bordures et reprise de la Route de la Motte Castrale sur 300 mètres au niveau de Puychaud / La Font Chauvet.



- Changement de buse Impasse des terres



II) Entretien des routes

A / Trous fissures et rives

La CCIVS vient d'acquérir un projeteur enrobeur pour traiter les trous et les fissures qui se créent sur les routes. Actuellement ils sont sur notre commune pour une durée de 7 jours à 9 jours.



B / Curage des fossés

En début d'année, les fossés de la Route du Jouis ont été repris entre le Petit Moulin et la Cabane du Facteur.



C / Campagne de point-attend et élagage

Nous devrions avoir le planning courant juillet.

Containers poubelles

A compter du 1^{er} juillet, le ramassage des containers poubelles, noirs, jaunes, et verts, sera pris en charge par le SMD3 et non plus par la CCIVS. L'ensemble des ordures ménagères, collecte et traitement, sera de la compétence du SMD3.

Toutes les réclamations seront remontées par la mairie au SMD3, mais n'hésitez pas à les contacter directement par le biais de leur site internet "smd3.fr" ou par téléphone au 09 71 00 84 24.



Commission Bâtiments Communaux.....

Liste des travaux exécutés et à venir

• Logements sociaux DESHORTIES

- Pose de volets roulants solaires télécommandés : 7425€
- Pose éclairages avec détecteur de présence cour des garages et entrée des caves 506,40€

Travaux à venir :

- Réfection du hall d'entrée (peintures) : 4080€
- Remplacement porte d'entrée principale existante par une porte en alu : 2864,40€
- Pose volet en alu côté cour garages : 498€
- Peintures des volets bois



• Logements sociaux Ancienne École

- Pose de 2 éclairages extérieurs avec détecteur de présence : 684,46€
- Remplacement robinets thermostatiques des radiateurs : 282€

Travaux à venir :

- Réfection du hall d'entrée (enduit, pose toile de verre et peintures) : 3531,34€
- Remplacement porte d'entrée principale actuelle par une porte en alu : 2628€
- Reprise partielle des marches de la terrasse (employés communaux)

• Bibliothèque

- Dans la partie toilettes remplacement du lavabo présent par un autre plus grand et plus pratique
- Création d'un meuble sous lavabo par nos employés communaux permettant le stockage des produits d'entretien (suppression des risques d'accident en recevant les écoliers)
- Remplacement des WC

Travaux à venir :

- Création d'une arrivée d'eau chaude pour ce lave-mains

• Salle des fêtes

- Remplacement table de travail dans la cuisine par une table inox pro conforme aux normes en matière de législation alimentaire : 338,90€

Travaux à venir :

- Pose d'un plafond en toile tendue : 15256,80€
- Pose d'une hotte d'extraction professionnelle normalisée pour ERP : 6965,75€

• Dépôt employés communaux

Dans leur dépôt, nos employés communaux ont fait l'aménagement d'une pièce à vivre, cet espace est chauffé avec un coin vestiaire et restauration, chose qu'ils n'avaient pas jusqu'à aujourd'hui. Dans l'agrandissement prévu du bâtiment actuel une surface sera réservée pour faire des douches et des toilettes conformément à la loi, ces nouvelles installations seront bien sûr reliées à l'assainissement collectif.

• Stade

Nos joueurs de foot vont pouvoir prochainement, en lieu et place du vieux barnum délabré, se détendre et se restaurer dans un local neuf d'une surface de 36m² en prolongement de l'actuel bâtiment. Après avoir reçu tardivement le permis de construire dû à la commission chargée de l'accessibilité PMR aux bâtiments neufs, commission qui a tardé à se réunir et nous a fait perdre 2 précieux mois, les travaux devraient commencer très rapidement, nous espérons qu'ils soient clôturés avant la reprise de la prochaine saison de foot.

• Cimetière

La clôture, dans la partie extension du cimetière côté route, est en train de s'effondrer sur une soixantaine de mètres environ. Les travaux de son remplacement débiteront en septembre, ils vont consister à la pose d'une clôture en panneaux rigides avec un soubassement béton. En amont nos employés communaux auront démonté l'actuelle. Nous ferons le maximum pendant les travaux pour n'occasionner aucune gêne pour les personnes qui viendraient se recueillir. Ces travaux se termineront bien entendu avant la Toussaint.

À la demande de l'ATD (Agence Technique Départementale) la numérisation du plan du cimetière est en train d'être réalisée. Cette numérisation permettra d'avoir une meilleure vision globale des concessions ce qui facilitera le suivi de ces dernières et fera gagner du temps à notre secrétaire pour tout travail de recherche et de gestion.

• Patrimoine

Dans le cadre de la revalorisation du petit patrimoine de la commune, une poignée de bénévoles et quelques élus ont, pendant 2 matinées, débroussaillé les abords du lavoir de Girondeau, chantier ayant pour but de faire redécouvrir ce lieu, de montrer la richesse de notre patrimoine au plus grand nombre d'entre nous et permettre la restauration du lavoir ainsi que l'aménagement des abords sans trop impacter l'existant. Dans le même esprit d'autres lavoirs, fontaines et puits sont prévus en nettoyage pour être plus attractifs. Énorme merci à tous les participants.



La municipalité continuera en 2021 d'entretenir ses chemins ruraux et en rouvrira d'autres afin de diversifier l'offre aux randonneurs et vététistes qui sont de plus en plus nombreux sur Léguillac.



• Gestion et Nettoyage du Bassin du Jouis

Avec la maîtrise du SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle) nous sommes sur un programme de travaux pendant 5 ans pour le nettoyage du Jouis qui prend sa source sur la commune de Saint-Aquilin et se jette dans l'Isle au Petit Moulin et la canalisation de ses affluents.

Fin 2020, la 2^{ème} tranche concernant la partie entre le pont de Leyterrie et celui du But a été réalisée.



Des buses au niveau du GR646 pour canaliser l'eau arrivant d'un côté de Cayot/Vaucombes de l'autre de Merlet/Petit Mas ont été mises en place.



Pour 2021, la 3^{ème} tranche devrait avoir lieu courant 2^{ème} semestre.

Les projets

• Éclairage public

À la demande de la municipalité, le 21 avril dernier à la tombée de la nuit le SDE est venu avec une entreprise spécialisée pour faire des essais d'éclairage afin de mettre en valeur le monument aux morts ainsi que le mur en pierre derrière ce dernier. Cet éclairage devrait être mis en place prochainement, à la suite de ces travaux pour enjoliver le tout de nouvelles plantations de fleurs seront faites.



• Boîtes aux lettres

Nous avons effectué un repérage des boîtes aux lettres abimées et avons transmis une demande de remplacement auprès des services de La Poste.

L'école

Voilà presque la fin d'année scolaire pour notre RPI. Une année particulière pour tout le monde. Les 2 écoles ont fait 2 exercices de mise en sécurité. Les séances de piscine ont été suspendues en raison des restrictions sanitaires. Ils n'ont pu bénéficier que de deux cours.

Le repas de Noël a été maintenu dans chaque école, à cette occasion les municipalités ont offert des chocolats aux enfants. Les enfants de Saint-Aquilin ont bénéficié d'un spectacle de jonglage et magie, quant aux élèves de Léguillac, ils ont reçu chacun un livre et des jeux pour l'école.

Les classes du RIP ont échangé entre elles via des lettres, des vidéos, des rébus... durant toute l'année. L'école de Saint-Aquilin a également fait un échange avec une école française au Maroc. Au printemps les 2 écoles ont repris les activités de jardin potager.

Les élèves de CE1 - CE2 sont allés à la découverte du milieu de la rivière par des sorties Nature et réaliser un travail sur l'eau. Ils ont également envoyé des cartes de vœux.

Les élèves de CM1 - CM2 ont eu une initiation à la langue Allemande par une professeure du collège de Saint-Astier.

Cette année, ils ont également eu la possibilité de s'initier au Golf, grâce à un intervenant éducateur de la CCIVS. Les enfants ont ainsi pu bénéficier de cours collectifs sur la pratique de ce sport sur le terrain de foot de Léguillac.



Clean Walk.....



Les inscriptions scolaires sont ouvertes pour la rentrée 2021.

Les enfants doivent être inscrits à la mairie de l'école dans laquelle ils doivent aller. Une fois le certificat établi par la mairie, les directeurs de chaque école procèdent à l'inscription.

Pour les enfants de TPS, nés avant le 31 août 2019, et PS, nés en 2018, inscription à la mairie de Saint-Aquilin ; puis prendre contact avec la directrice de Saint-Aquilin.

Pour l'école de Léguillac de l'Auche, vous pouvez appeler au 05.53.54.61.85 pour prendre rendez-vous et/ou laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur, même pendant les congés scolaires d'été afin d'être rappelé.

Nous vous rappelons également que dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Saint-Aquilin, un mini-bus fait tous les jours la **navette entre les deux écoles afin de transporter les enfants dans leurs établissements d'enseignement**. Tous les matins les CE1 CE2 CM1 CM2 habitants à Saint-Aquilin sont amenés à Léguillac et les petite et grande sections et les CP de Léguillac sont amenés à Saint-Aquilin, et tous les soirs, sens inverse pour retrouver le périscolaire ou les parents.

Le dossier de bus est à retirer auprès du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaire, canton de Saint-Astier, à la Mairie de Saint-Léon, et à retourner avant le 30 juillet 2021 soit par courrier, soit directement à la mairie de Saint-Léon.

HORAIRES PERISCOLAIRE :
7h-8h45 - 16h30-19h

“Nous sommes trois lycéens en deuxième année de BTS STA au lycée agricole de La Peyrouse à Coulounieix-Chamiers, dans le cadre de nos études nous devons réaliser un projet pédagogique en rapport avec l'environnement, chose qui a pu se faire dans le village de Léguillac de l'Auche. Ce projet pédagogique avait pour but d'organiser une CLEAN WALK, marche qui consiste en une randonnée où l'on ramasse le maximum de déchets divers. Nous voulions sensibiliser le plus de personnes possibles notamment les plus jeunes c'est pour cela que nous avons fait deux marches, une le vendredi 2 avril avec les élèves de CM1-CM2 de l'école primaire du village et une deuxième le samedi 3 avril ouverte à tout le monde.



Première marche avec 16 élèves et 5 adultes pour l'encadrement, dont la directrice de l'école M^{me} DEURRE Aurélie. Les élèves ont parcouru 4 kms sur nos sentiers et ont ramassé environ 5,5 kg de déchets (80% étant des plastiques). En rentrant à l'école devant des élèves déjà conquis par les bienfaits du tri et fiers de leur bonne action, nous avons fait un rappel sur l'importance du tri et la bonne façon de l'exécuter. Pour clôturer la journée le lycée de la Peyrouse a offert gracieusement une collation aux élèves, et nous avons distribué quelques objets faits en plastique recyclé que le SMD3 nous avait procuré. Deuxième marche avec 23 personnes soucieuses de leur environnement qui ont parcouru 7 kms.



Malheureusement la pêche a été bonne et c'est 400 kg de déchets (anciennes toilettes, anciens lavabos, ancienne télévision, pneus de tracteur, plastiques en tous genres, etc..) qui ont été ramassés sur le parcours. Cette belle journée c'est aussi terminé par une petite collation prise en commun.

Nous tenons à remercier la directrice de l'école de Léguillac, le SMD3, la municipalité de Léguillac pour toute la logistique, le lycée La Peyrouse et toutes les personnes sensibles à notre projet, pour leur investissement et leur soutien, soutien qui nous a permis de réaliser un bon projet et une excellente organisation de ces 2 journées.

Cerise sur le gâteau, nos professeurs après la présentation de notre dossier concernant notre animation, nous ont attribué la note de 16,5/20 ce qui a été la meilleure note de la classe".

Encore un grand merci à tout le monde.
Lucie, Lila, Yohan



Le Fournil de la Vallée..

Les 4 Routes, impasse des artisans

Mercredi 12 mai, étaient organisés dans le cadre de la Cité du goût et des saveurs de la Dordogne, deux concours autour de la baguette : l'un mettant à l'honneur la tradition française et l'autre le Périgord. Parmi les 28 baguettes tradition présentées, Cédric RAYNAL, avec Alexandre Frémont et Kévin Moreau, Boulangers du Fournil de la Vallée, ont obtenu le 1^{er} prix.

De plus, le 31 Mai, Les boulangers de Dordogne se sont associés de nouveau en Fédération Départementale, 7 ans après la disparition de l'organisation dans le département. Elle va permettre aux professionnels de s'entraider et d'obtenir des aides juridiques et sociales. Cédric RAYNAL a été élu Président.



Été actif

Le Vendredi 23 Juillet dans le cadre de l'Été Actif en partenariat avec la CCIVS, la ville de Saint-Astier, la Fabrique, Ciné Passion, la municipalité de Léguillac vous propose 2 animations :

- de 17h00 à 20h00, après une initiation de 15mn départ pour une balade de 12 kms environ sur nos sentiers de randonnées en trottinette électrique tout-terrain. Cette balade d'une durée de 45mn se fera par groupe de 8 à 9 personnes. Il n'y aura que 2 balades pendant le créneau horaire ci-dessus. Étant donné que les places sont très limitées pensez à réserver à l'office du tourisme de Saint-Astier. Prix de l'animation 10€/pers.



- 13^{ème} édition du Ciné en plein-air à partir de 22h00, c'est le film d'animation pour tous publics "LES CROODS 2" qui sera projeté sur la place de l'église. En cas d'intempéries repli à la salle des fêtes. Prix unique pour la séance 5€/pers.



L'espace Jeunes de la CCIVS proposent différentes activités pour les 10- 17 ans sur les mois de juillet et août : piscine, rollers, bricolage, skate, vélo, accrobranche et bien d'autres.

Sont également proposés des séjours du 26 au 30 juillet au Pays Basque et du 2 au 6 août à Paris.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la CCIVS, "Au service des habitants", "Enfance et Jeunesse". Vous y trouverez le programme, le dossier d'inscription. Vous pouvez également les contacter par mail : espacejeunesse@ccivs.fr ou directement sur place, Rue Richelieu à Saint-Astier.

L'été actif:

Des activités de pleine nature, à tarif réduit, encadrées par des professionnels diplômés.

vendredi 23 juillet Trottinette électrique LEGUILLAC DE L'AUCHE



Tout public, à partir de 12 ans
Initiation à la trotte tout terrain et rando 10 km sur chemins.

10€ / 17h - 18h30 et 18h30 - 20h départ du stade

(séance ciné plein air à 22h)

Réservation conseillée : 05 53 54 13 85 (places limitées)

Proposé par la Communauté de
Communes Isle Vern Salembre
et le Conseil Départemental



GYM FORME LEGUILLAC DE L'AUCHE

REPRISE DES COURS :

• LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

- Lundi 20h15 - 21h15 : GYM TONIC
- Mercredi 20h15 - 21h15 : PILATES
- Vendredi 10h - 11h : PILATES

La méthode "Pilates" est un système d'activité physique, elle est pratiquée au tapis avec ou sans accessoires. Elle a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques. Elle s'adresse à tout le monde et notamment aux seniors (travail sur l'équilibre et les articulations)



ADHESION ANNUELLE

- 100 € pour 1 séance par semaine
- 115 € pour 2 séances
- 130 € pour 3 séances

Inscription sur place au cours des premières séances.
Animatrice diplômée.

Pour plus de renseignements :

Présidente Annie LEBRE
06 81 50 74 43 ou 05 53 54 85 14



CLUB SPORTIF LEGUILLACOIS



Le stade se refait une beauté !

Faute d'avoir pu accueillir du public, c'était le moment idéal pour redonner un air de jeunesse au stade. Il faut dire que le blanc d'antan avait perdu de son ardeur. C'est ainsi que les joueurs ont eu plaisir à se réunir 2 Week end afin de poncer, brosser et repeindre buts, rambardes et autres poteaux. Bientôt des filets "bleu et jaune" viendront terminer le coup de frais, histoires que les couleurs du club rayonnent jusqu'aux routes alentours.

Nous attendons aussi avec impatience de pouvoir disposer de l'agrandissement du club house prévu pour le début de saison.

Coté foot, nous avons repris les entraînements avec le protocole sanitaire fourni par la FFF. Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, vous êtes les bienvenus au stade les vendredi soir à partir de 19h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Mickael MIGOUT (Président) 06 19 80 39 84
- Philipe PEREIRA (Co-président) 06 29 42 25 25

À bientôt pour faire trembler les filets.

Mickael MIGOUT



Page de l'Opposition Municipale

Voilà un an que le nouveau mandat a commencé et je tiens à dire aux Léguillacois que je vais bien. En effet beaucoup de personnes me demandent comment ça se passe, tout seul à représenter l'opposition ? J'ai trouvé ma place, je pose des questions, je note les réponses, j'apporte ma touche personnelle et voilà...

Je vais vous donner mon ressenti sur les actions de notre édile et de son équipe. Se débarrasser des mauvaises habitudes prisent pendant douze ans n'est pas facile. L'envie d'avancer est là mais il faudra plus de méthode, de rigueur et moins de copinage et de politique pour avancer comme ils le souhaitent. Le nouveau budget a été voté, certains pensent qu'il est sans ambitions, je dirais qu'il est timide. Il y a des projets que nous soutenons mais qui sont sous évalués. Il serait bon d'oublier le passé et d'arrêter de capitaliser.

La distribution des subventions aux associations est discutable. Sans minimiser le rôle social des Restos du cœur, le budget communal doit servir en priorité à soulager les difficultés des habitants du village. Notre école ne reçoit que 250€ alors que tout le monde souhaite qu'elle soit plus attractive pour recevoir le plus d'enfants possible et endiguer la fuite vers les communes voisines.

Taxes foncières : le taux de la commune n'augmentera pas. Le taux de l'inter communalité augmentera de 2 points et la taxe ordures ménagères baissera de 2 points, aujourd'hui cela ne fait pas d'augmentation mais le jour où le SMD3 prendra en charge la facturation de la taxe ordures ménagères incitative, il y a de grandes chances qu'il rattrape ces 2 points et là nous aurons bien notre augmentation du taux de l'inter communalité.

La situation sanitaire en Nouvelle Aquitaine reste précaire, il faut inciter à la vaccination et durant les vacances d'été ne pas délaissier la prudence et les gestes barrières.

Les 20 et 27 juin il y a une échéance électorale les départementales et les régionales. Aller voter reste le geste fort citoyen. Même si le cœur n'y est pas, même si les discours politiques sont d'une constante navrante, allez voter. Maintenir la cohésion de la nation reste aujourd'hui indispensable ainsi que protéger nos valeurs de démocratie, le respect des institutions et de laïcité.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

JP Maze,
ENSEMBLE POUR DEMAIN

Françoise Raluy raconte.....

La nature à Léguillac, telle qu'on l'aime,
telle qu'on l'observe, telle qu'on l'admire

Fin avril, une belle "station" de limodores, poussant sur le bas-côté de la route du Maine, et en haut du talus de l'autre côté de la route, s'est révélée dans toute sa splendeur.

La limodore est une orchidacée. Elle vit en association avec des champignons du groupe des russules qui nourrissent en partie la limodore, dont l'activité photosynthétique est insuffisante.

(source : *Les Plantes de Dordogne*, Bernard & Nicole Bédé, Jean-Claude Martegoute, Editions Bacofin 2015)

Voilà qui est la preuve du bien-fondé du fauchage tardif des bas-côtés des routes, pour la préservation de la bio-diversité, et pour le plaisir des promeneurs...
Photos : Daniel Lafaye



Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise en Nouvelle-Aquitaine

La nature à Léguillac, telle qu'on l'aime,
telle qu'on l'observe, telle qu'on l'admire

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles. Elle est présente dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine en particulier en Deux Sèvres, en Charente, en Dordogne et en Lot-et-Garonne avec un front de colonisation partant du Nord vers le Sud.
Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents. La tige (b) est velue, striée, verte à rougeâtre à partir de juillet et ramifiée. Les fleurs mâles (c) jaunes/vertes, sont disposées en grappe à l'extrémité de la tige, au-dessus des fleurs femelles plus discrètes. La germination intervient à partir d'avril. Elle est observable sous la forme de plantule (d) composée de deux feuilles embryonnaires appelées les "cotylédons", vertes en forme de cuillère, presque rondes et de deux vraies feuilles typiques découpées en 3 à 6 divisions : les folioles.



Sources images : (a), (c), (d) www.ambrosie.info.fr; (b) CBNSA

Pourquoi lutter contre cette espèce ?

• Impact sanitaire

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant, 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées. Ces pollens sont produits de la mi-août jusqu'à fin octobre avec un pic en septembre. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

• Impact économique

Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes. De plus, l'Ambroisie est une adventice, qui de par son cycle de vie, concurrence les cultures de printemps. La culture du tournesol, de la même famille botanique, est la plus touchée. Il en résulte une diminution des rendements et de la qualité des cultures ainsi qu'une contamination des lots de semences.

• Impact environnemental

L'Ambroisie est une espèce pionnière, résistante à la sécheresse, qui se développe sur les surfaces mises à nu, perturbées (le plus souvent par les activités humaines), peu importe la nature du sol. Elle prolifère grâce aux milliers de graines qu'elle produit. Celles-ci peuvent se conserver 10 à 40 ans dans le sol. Peu compétitive, l'Ambroisie va surtout empêcher le développement de végétaux ayant un cycle biologique synchrone avec le sien comme certaines espèces cultivées. Elle se trouve dans ou à proximité des cultures, des friches, des chantiers, en bord des chemins, des axes routiers et ferroviaires et plus rarement sur les berges des cours d'eau.

Comment agir ?

Les actions de gestion de l'Ambroisie à mettre en place dépendent de la période d'intervention, du type de milieu, de la superficie de la zone envahie, des contraintes financières, réglementaires, humaines et matérielles.

• Les actions préventives

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers, un géotextile....
- Éviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.
- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les

jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.

- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

• Les actions curatives

- L'arrachage manuel de la plante entière, racines comprises, est préconisé pour de petites surfaces infestées avant la floraison (soit avant mi-juillet). L'arrachage manuel après floraison est déconseillé à cause des risques d'allergie. De plus, l'apparition du pollen rend plus compliqué l'arrachage puisqu'il impose le port d'un masque en plus des gants. Cette méthode reste la plus efficace.

- La fauche ou la tonte sont des techniques rapides, intéressantes pour de grandes surfaces ou pour des linéaires. Si la population d'Ambroisie est majoritaire, une coupe à 2 à 5 cm sera réalisée. Dans le cas contraire, une coupe à 10 cm favorisera la concurrence des autres espèces présentes. Une première coupe est recommandée a minima avant la floraison des fleurs mâles et les émissions de pollen soit avant la mi-août. Si nécessaire, effectuer une seconde coupe au plus tard la première semaine de septembre avant la grenaison.

- L'utilisation de désherbants chimiques est à éviter. Ils détruisent le couvert végétal favorisant ainsi la croissance de l'Ambroisie. Ils sont une source de pollution et peuvent avoir un impact sur la santé. La répétition des traitements peut entraîner des résistances de l'Ambroisie aux herbicides les rendant inefficaces. Elle va s'adapter en modifiant son patrimoine génétique pour pouvoir les tolérer.

• Les précautions générales

- Les personnes dont l'allergie à l'Ambroisie est avérée ne doivent pas participer aux actions de gestion.

- Protégez-vous en portant au minimum des gants lors de l'arrachage.

- Nettoyer les vêtements, les chaussures, le matériel et les engins utilisés à la fin de chaque opération de gestion.

- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nui>

sibles-et-parasites/ambroisie-info/espace-professionnels/article/que-faire-des-dechets). Après le grenaison, les déchets devront être laissés sur place. L'incinération n'est autorisée que sur dérogation.

- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

Pour signaler la présence d'ambroisie :
<http://www.signalement-ambroisie.fr/>

Pour plus de renseignements :



FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

Gaëlle GUYOT
Chargée d'études Santé/Environnement

✉ gaelle.guyot@fredon-na.fr
☎ 06 75 06 62 39
☎ 05 57 01 37 18

📍 Site de Villenave-d'Ornon
71 Avenue Edouard Bourloux CS 20032
3882 VILLENAVE D'ORNON

FREDON Nouvelle-Aquitaine est financée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour conseiller les communes dans le repérage et la lutte contre les ambrosies.



Infos Pratiques.....

Quelle que soit la saison, n'oubliez pas d'appliquer la réglementation en vigueur en matière de bruit afin de respecter la tranquillité de vos voisins.

Vivre en bon voisinage, c'est possible

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

8h30—12h / 14h30—19h

Samedi 9h—12h / 15h—19h

Dimanche et jours fériés 10h—12h



Autre source de nuisance très fréquente sur notre commune :
l'errance et les aboiements des animaux.

Propriétaires de chiens, Merci de faire le nécessaire chez vous afin d'éviter la divagation de vos animaux sur la commune, et à savoir, vous pouvez être poursuivis pour tapage diurne ou nocturne suite aux aboiements répétés de votre ou vos chiens.

Propriétaires de chats, Merci de faire le nécessaire pour éviter la divagation de vos chats chez vos voisins propriétaires de chiens.

De plus il est fortement conseillé, afin d'éviter la prolifération des chats errants, de stériliser votre animal. Un chat abandonné n'est pas un chat heureux d'être en liberté mais un chat en danger !



Ne vous enflammez pas !

A l'air libre le brûlage des déchets verts est entièrement INTERDIT
Du 1er Mars au 30 Septembre



Arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001

Toutes demandes de brûlage est soumis à déclaration, au minimum 3 jours avant, en Mairie, du 1er Octobre à fin Février, entre 10h et 16h, sous conditions.

Risque Incendie et débroussaillage

Un risque ? Quel risque ?

La Dordogne est le 4^{ème} département français pour le nombre de départs de feux

En 2020 : 87 départs de feux et 104 hectares brûlés

Pourquoi débroussailler ?

Débroussailler limite le risque de départ de feu et de transfert de feu entre massif et habitat, diminue l'intensité du feu et facilite l'accès des pompiers. Débroussailler protège les personnes et les biens !

Comment débroussailler ?

Supprimer la végétation basse particulièrement inflammable (ronces, fougères, broussailles), couper les arbustes et les branches basses des arbres (élagage sur 3 mètres), couper les arbres morts ou dépérissants et éliminer les rémanents de coupe. Débroussailler n'est pas défricher !

Les obligations des particuliers

Elles concernent les habitations et terrains situés dans les massifs ou à moins de 200 mètres des massifs.

Les particuliers doivent débroussailler :

- 50 mètres autour de leur habitation (y compris chez le voisin si les 50 mètres s'étendent chez autrui) et 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès.
 - Intégralement leur terrain classé en zone U du document d'urbanisme
- Ces règles se superposent.

Pour une information complète sur le débroussaillage, rendez-vous sur le site internet de la Préfecture de Dordogne.



Préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines de déplacements limités à la proximité de notre domicile, nous sommes nombreux à avoir une forte envie de profiter du grand air et de la nature. Il est cependant essentiel de faire preuve de vigilance sur l'ensemble du territoire national, et d'adopter de bons comportements afin d'éviter les départs de feux.

En effet, chaque été, nos espaces naturels sont durablement touchés par les feux : les forêts, les landes, les garrigues, le maquis, les friches, les abords des champs, les bords de route, etc. En 2019, 15 000 hectares de forêts et de végétation ont brûlé, soit environ 1 fois et demie la superficie de Paris. La moitié de ces feux de forêt était due à une imprudence et aurait pu être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection. Ainsi, près des espaces naturels, il convient de :

- Ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles (débroussailleuse, disqueuse, meuleuse, poste à souder...);
- Ne pas jeter de mégot par terre ou par la fenêtre d'un véhicule ;
- Ne pas faire de barbecue près de la végétation ;
- Respecter les interdictions de brûlage des végétaux de mars à octobre ;
- Ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel)
- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions d'accès aux espaces forestiers.

Riverains, touristes, randonneurs : restez vigilants ! Lors d'un départ de feu, contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou 114) et abritez-vous dans une habitation.

Ensemble, adoptons les bons comportements afin d'éviter tout départ de feu.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

GRATUIT

La commune de Léguillac de l'Auche a mis en place une diffusion en temps réel de messages d'informations, de prévention, de risque et d'alerte à la population ainsi que les événements, par le biais d'une application "PanneauPocket", gratuite, à télécharger sur les téléphones portables.

A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports, en vacances, à l'extérieur de la commune, toutes les infos et les événements qui concernent la commune sont à portée de main sur vos téléphones par des notifications.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Disponible sur
App Store

disponible sur
Google Play

Informations
informations@leguillac-lache.fr

DINER
14 JUILLET
A PARTIR DE 18H

SALLE POLYVALENTE

BAL INSECTE
ET DINER FESTIF

REPRS 10 EUROS
RESERVATION PJ
06_42_00_01_84

unabri
qui sauve
des vies

“Un abri qui sauve des vies est une association de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales spécialisée dans l'hébergement d'urgence en France métropolitaine. Professionnels et particuliers peuvent apporter leur aide en mettant à disposition un logement temporairement. La démarche à suivre est simple. Vous inscrivez votre logement ou chambre en allant sur www.unabriquisauvedesvies.fr. Lorsque qu'il y a une situation d'urgence près de chez vous, un bénévole vous contacte et vous convenez ensemble des modalités, si vous avez la possibilité d'héberger quelqu'un. L'association s'occupe d'encadrer le relogement et de faire le suivi”.

01 60 99 52 36
À votre écoute 24/7

Naissances.....



ATTOUT Alice, Camille, Amaury
née le 8 février 2021

LENAIN Loïc, Jean, Abel
né le 16 avril 2021

FOUCAUD Tiago, Pedro, Roland
né le 2 mai 2021

Mariages



RAYNAL Cédric, Boris et **ALVES DE SOUSA** Fabiana,
le 20 mars 2021 - Résidence Val de l'Auche

PUECH Jean-Baptiste et **MAROT** Céline,
le 15 mai 2021 - Lotissement Leypine

Pacs

RAPNOUIL Anthony et **MILLAN** Chloé,
le 5 juin 2021 - Les Biarneix

Décès.....



AUTEXIER Jean-Paul
décédé le 17 février 2021,
à Léguillac de l'Auche - Poude

RIGAL Anie épouse **MACHNER**
décédée le 19 février 2021,
à Périgueux - Le Petit Moulin

TIVOLY Yvette veuve **LABORDERIE**
décédée le 29 mars 2021,
à Périgueux - Les Granges

**A noter décès de personnes
nées sur la commune :**

BOUSSARIE Bernard
décédé le 4 mai 2021 à Périgueux

BATAILLER Andréa,
décédée le 10 mai 2021 à Périgueux

Carnet d'adresses.....

Assistantes Maternelles



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
ROCHARD	Magalie	13 Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
ROCHE	Laurette	Les Champs	06 07 80 53 47 05 53 07 22 09
TRELY	Anne Michèle	Merlet	05 53 07 00 22
WINIGER	Evelyne	La Croix Pintoux	06 99 69 54 54
BODEAU	Brigitte	La Briasse	05 53 07 20 39



Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	---------	----------------



Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie	Le Bourg	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse	La Font Chauvet	06 73 06 47 82



Véhicules

SARL RIBETTE	Garage automobile	Cayot	05 53 54 65 03
--------------	-------------------	-------	----------------



Maison

Thierry BODEAU	Charpente et menuiserie	Leypine	06 81 97 45 77
BONAMETAL	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	05 53 53 41 27
TECHN "Y" CHAUFFAGE	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Les Biarneix	05 53 53 40 85
CUISINE PRO froid, climatisation	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	05 53 04 28 27 06 62 81 00 76
2 AM Assistance audiovisuel et ménager	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile 2am-24@wanadoo.fr	2 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	05 53 04 23 23
EL TAUBY Patrice	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	06 79 08 68 95
GARRET Michaël	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	07 70 37 88 65
C CLIM ELEC 24	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	06 31 68 41 03
TRELY Alain Divers Services d'Alain	Petite maçonnerie, entetien parc, etc...	Puychaud	06 37 70 52 60
Electrochoc	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	05 53 03 45 13



Extérieur

C. PAYSAGES Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	Faucherie	05 53 03 42 21
2 R de Jardin Jérôme RIBETTE	CSservice d'aménagement paysager, achat et revente de végétaux et de produits dérivés de la décoration	Z.A.E. Les Quatres Routes	06 17 89 37 84
CORREIA SALGADO Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	Les Biarneix 24110 Léguillac	06 64 86 11 63



Producteurs

PÉRIGORD VITELLUS Frédéric MARCHIVE	Volailles, veau sous la mère	Boudeau	05 53 04 07 85
Annie AUTEXIER	Maraîcher, vente de légumes	Poude	05 53 07 61 57
Camille BOUCHAREY Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	Veyrieras	06 66 06 15 06 06 26 15 16 43
“Le Rucher d’Audrey” David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	Puychaud	06 89 97 61 14



Divers

Bruno DESPLAT	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	Z.A.E. Les Quatres Routes	05 53 04 86 07
Liogier EURL	Sablage - Grenage - Polissage	Z.A.E. Les Quatres Routes	05 53 07 42 40
Gaël GROS	Courtage en crédits	Périgueux	06 48 31 15 27
L’Atelier d’Audrey	Création d’accessoires en tissus	Sol de Dyme	06 67 87 32 93
Taxi Saint-Astier	Tous transports	Blanchou	06 68 24 76 97
Events by Aydney	Organisation d’événements privés ou professionnels		06 58 43 06 50



Hébergement - Restauration

LE BISTRO	Café, bar, restaurant	Le Bourg	05 53 46 02 44
Guillaume ROSPARS	Gîte 6 personnes, piscine	Le Bourg	06 08 32 51 97
BOUDEAU & CO Colette MARCHIVE	2 chambres d’hôtes 1 gîte 5 personnes	Boudeau	06 65 47 87 76
Fournil de la Vallée	Boulangerie - Pâtisserie	Z.A.E. Les Quatres Routes	05 53 53 92 15
Hygge En Périgord	Gîte 2 à 8 personnes, bain nordique, sauna	Le Merlet	06 23 13 34 52



Associations

	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Mickaël MIGOUT	06 19 80 39 84	Cécile HYVER
Trait d'Union	Gaëlle AMILHAT	06 19 81 49 06	Sabrina FOUNDI
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Annie LEBRE	06 81 50 74 43	Marie LETOURNEUX
Anciens Combattants	Jean-Claude GALLOY	06 81 62 85 50	J-François AGUIRRE
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Annie FAURE
Fa Si l'Auche	Jacques CHAILLOU	06 13 05 21 35	

Horaires Bibliothèque

LUNDI : 15h - 18h

MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

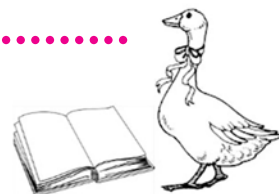
Semaine impaire

JEUDI : 9h30 - 11h30

VENDREDI : 15h - 17h

SAMEDI : 9h - 12h

Semaine paire



MAIRIE

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 15h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-17h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h

